



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 93 (1994), p. 173-178

René-Georges Coquin

Un nouveau témoin de la "lettre (apocryphe) de Jésus à Abgar" (recension copte).

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711899	<i>BCAI 40</i>	
9782724711288	<i>Karnak-Nord XI</i>	Colin Hope
9782724711622	<i>BIFAO 126</i>	
9782724711059	<i>Les Inscriptions de visiteurs dans les Tombes thébaines</i>	Chloé Ragazzoli
9782724711455	<i>Les émotions dans l'Égypte Ancienne</i>	Rania Y. Merzeban (éd.), Marie-Lys Arnette (éd.), Dimitri Laboury, Cédric Larcher
9782724711639	<i>AnIsl 60</i>	
9782724711448	<i>Athribis XI</i>	Marcus Müller (éd.)
9782724711615	<i>Le temple de Dendara X. Les chapelles osiriennes</i>	Sylvie Cauville, Oussama Bassiouni, Matjaž Kačičnik, Bernard Lenthéric

UN NOUVEAU TÉMOIN DE LA « LETTRE (APOCRYPHE) DE JÉSUS À ABGAR » (recension copte)

Préparant les inscriptions relevées en 1904 et 1905 à Baouït, pour les « chapelles ¹ » 41 à 59 ², d'après les notes et documents laissés par J. Clédât, et donnés récemment au musée du Louvre ³, j'ai eu la surprise d'identifier les restes d'un graffito, tracé sur le mur d'une cour, numéroté XLVII par l'archéologue ; malheureusement, il ne nous a pas laissé de photographie ⁴, seulement des « carnets de fouilles » assez minutieux, mais parfois, en contradiction avec les rédactions destinées à une publication, que la maladie, suite à des blessures contractées pendant la première guerre mondiale, ne lui a pas permis de mettre au point.

Il s'agit donc d'un mur (est ⁵) de la cour XLVII, et par conséquent, aucune peinture n'y a été relevée, ce qui nous enlève tout espoir, s'il avait été porté sur une fresque, d'avoir de ce graffito, une bonne reproduction, en même temps que de la peinture. Je suis donc contraint de reproduire ci-dessous, la page du « carnet de fouilles », où le fouilleur a transcrit ce qu'il lisait [fig. 1]. Jean Clédât avait noté qu'elle était en noir, et en beaux

1. C'est la dénomination usitée par J. Clédât, bien qu'ici, il paraît avoir senti ce qu'elle avait de « préjugé » ; J. Maspero, plus prudemment, parle de « salles », d'ailleurs pour la partie qui m'occupe ici, il parle toujours d'une « cour », jamais de « chapelle ».

2. C'est la suite du *MIFAO* XXXIX, fasc. 1 (paru, d'après le catalogue des publications de l'IFAO, en 1916) ; il avait, lui-même, utilisé les résultats de ces fouilles de 1904, et reproduit quelques photos prises alors, dans son article de synthèse, intitulé précisément, « Baouït » du *DACL* (tome 2, col. 203-251), paru aux environs de 1910.

3. On lira sur ce don, les notes de E. Gaillard, « Les archives de l'égyptologue Jean Clédât », *RevLouvre*, 1988, fasc. 3, p. 195-202.

4. De manière générale, ces « archives » ne

comprennent pas de photographies des inscriptions, à part une seule et quelques calques pour des inscriptions grecques cursives, contrairement aux peintures, relativement bien documentées ; parfois, toutefois, des inscriptions accompagnant des fresques ou des graffiti, tracés sur les peintures, nous possédons des témoignages photographiques, en même temps que de la fresque ou de la peinture : c'était déjà le cas, pour ses publications antérieures, comme on le sait bien, par l'examen de ses publications concernant ce site ; Maspero, plus philologue, procédait de façon différente (voir, le *MIFAO* LIX, avec les annotations de Drioton).

5. Les notes, préparées pour la publication, indiquent « paroi est » ; mais le « carnet de fouilles » mentionne, seulement, un laconique « paroi a » (p. 55).

[ΠΙΣΤΙΣ ΑΥΩ ΚΑΤΑ ΤΕΚΠΡΟΣΑΙΡΕ]ΣΙΣ Ν̄ΤΗΝΑΝΟΥΣ [ΠΕΚ]
 [ΩΩΝΕ ΣΕΝΑΤΑΛΛΟΟΥ ΑΥΩ] ΕΩΧΕ ΑΚΡ ΖΕΗΝ[ΟΒΕ]
 10 [ΖΩΣ ΡΩΜΕ ΣΕΝΑΚΛΑΥ ΝΑΚ Ε]ΒΟΛ ΑΥΩ ΕΔΕΣΣΑ [ΠΑ]
 [ΩΩΠΕ ΕΣΣΑΜΑΛΑΤ ΩΑ ΕΝΕΖ Ν]ΤΕ ΠΣΟΟΥΗ Μ[ΠΠΟΥ]
 [ΤΕ ΑΩΑΙ ΖΜ ΠΕΣΛΑΟΣ ΑΥΩ ΤΠΙΣ]ΤΙΣ ΜΝ ΤΑΓΑ
 [ΠΗ ΝΑΕΡΟΥΟΕΙΝ ΖΝ ΝΕΣΠΑΛΤΕΙΑ ΑΥΩ ΑΗ]ΟΚ
 [ῙC ΑΝΟΚ ΕΤΩΩΗ ΑΥΩ ΑΝΟΚ ΕΤΩΑΧΕ ΕΒΟΛΧΕ ΑΚΜΕ]
 15?
?
?
?
?
 20?
? ΑΥΩ ΝΩΑ Ε]
 ± 22 ΝΕΖ [?]
 ± 23 ? ΟΥΧΑΙ ΖΝ ΟΥΕΙΡΗΗΗ ΖΑΜ]ΠΗ
 ± 24 ΤΕ ΡΟΕΙC []ΠΗΚΟΝΟΜΟΣ ΖΑΜΠΗ
 ± 25 ΜΝ ΠΠΑ[ΠΑ ? ΟΥΧΑΙ]ΖΝ ΟΥΕΙΡΗΗΗ ΖΑΜΠΗ

TRADUCTION

[La lettre (ἐπιστολή) de Jésus-Christ à Abgar, roi d'Édesse, amen, copie (ἀντίγραφον) de la lettre (ἐπ.) de Jésus-Christ, Fi]ls du Dieu [vivant⁹, écrivant à Abgar, ro]i d'Édesse : Sa[lut!, heureux es-tu et le bien t'arri]vera¹⁰, e[t, heureuse est ta ville (πόλις), qui a nom] Édesse, parce [que (ἐπειδή) tu n'as pas vu, (mais) tu as cru (πιστεύειν), et] tu recevras¹¹ selon [ta foi (πίστις) et ton intention (προαίρε]σις) bonne, [tes maladies seront guéries et,] si tu as fait des [péchés, comme un homme, ils te seront re]mis¹², et Édesse, [sera bénie à jamais¹³] et la connaissance d[e Dieu¹⁴ croitra dans son peuple (λαός), et la foi (πίσ]τις), avec la chari[té (ἀγά]τη) brillera dans ses rues (πλατεῖα, et (c'est) moi, Jésus, moi, qui prescrist et moi, qui dis : « Parce que tu as aimé, [six lignes manquantes] et pour l'éternité, [Salut, dans la paix, am]en.

9. Cf. Matt. 16, 16 ou Jean 11, 27.

10. Ps. 127, 2 (LXX).

11. Matt. 21, 22; Jean 16, 24.

12. Cf. Jac. 5, 6.

13. Cf. Judith 15, 10 (LXX).

14. Expression biblique fréquente :

cf. M. Wilmet, *Concordance du Nouveau Testament sahidique II. Les mots autochtones 2*, CSCO 183, Louvain, 1958, p. 860-862. Notons que nombre de témoins ont ΠΕΟΥ (= la gloire (de Dieu). Difficile de dire quelle était la leçon originelle!

Que [*le Seigneur*] protège[...?] l'économiste (ὀικονόμος) amen, avec le pa[*pas... Salut*] dans la paix, amen.

LANGUE

Comme il est naturel pour une inscription relevée à Baouît (aujourd'hui, province d'Assiout, markaz de Dayrout), la langue était du dialecte de Moyenne Égypte, dit aussi « mésokhémique »; toutefois, d'une part, comme cette inscription nous est transmise de façon très fragmentaire, et, d'autre part, comme les « fayoumismes » sont nombreux dans le matériel épigraphique du monastère de Saint-Apollon, à Baouît, il est délicat de préciser d'où vient telle ou telle particularité; cependant, sans préciser l'origine de cette singularité par rapport au dialecte sahidique, on notera la forme $\bar{\eta}\tau\eta\lambda\eta\eta\omicron\upsilon\gamma\varsigma$ ¹⁵ au lieu du sahidique normal $\epsilon\tau\eta\lambda\eta\eta\omicron\upsilon\gamma\varsigma$ (l. 8); on remarquera que la proximité du Bahr Youssef rendait aisés les échanges de tous ordres entre Baouît et la région du Fayoum.

STRUCTURE

É. Drioton se basant sur ses onze témoins, dont certains assez fragmentaires, croyait y déceler une recension longue et une autre plus abrégée. Pour ma part, tous ces témoins me semblent, de façon plus ou moins complète, transmettre la même recension propre à l'Égypte : c'est le cas de notre inscription, J. Clédat en ayant relevé environ les deux-tiers, un tiers ayant été effacé du fait du temps ou des hommes.

Autre remarque : cette « Lettre de Jésus à Abgar » ayant reçu un usage « prophylactique » selon l'expression de Drioton (ce qui explique que nous en ayons conservé tant de témoins) il n'est pas étonnant qu'on lui ait adjoint un vœu, ou, si l'on préfère, une prière. C'était déjà le cas de nombre d'exemplaires, qui ont été catalogués, avec raison, comme « amulettes »; qui plus est, une de ces « amulettes » se termine par une formule d'adjuration : c'est le *Vienne K 8636 (olim 65)*¹⁶. Cette finale a été reproduite plusieurs fois¹⁷ : elle est du même type que l'inscription de Baouît, à cela près que cette dernière ne se termine pas par un $\tau\alpha\chi\acute{\upsilon}$ répété deux fois, sans doute expression magique¹⁸, comme dans l'amulette conservée à Vienne.

15. Cf. W. Vycichl, *Dictionnaire étymologique de la langue copte*, Louvain, 1983, p. 47; ou W. Till, *Koptische Dialektgrammatik*, Munich, 1961, n° 347.

16. Par suite d'une coquille typographique, sans doute, Drioton indique d'abord (à la p. 308 de son article) « Régner 55 », mais, ensuite, dans son appareil critique, écrit constamment « Régner 65 » (p. 318-325). — Cette nouvelle numérotation est donnée par W. Till, « Die coptica der Wiener Papyrussammlung », *ZMDG*

95, 1941, p. 165-218; pour cette amulette, voir p. 180 et 199. — Le texte de cette amulette est reproduit dans le *DACL*, tome I, col. 1809, et une traduction française en est même donnée col. 92.

17. Voir, par exemple, en traduction allemande, dans A.M. Kropp, *Ausgewählte koptische Zaubertexte*, tome 2, Bruxelles, 1921, p. 79, avec indication des principales éditions.

18. Cf. *Ibid*, tome 1, p. 12, 20, 21, 31 (*bis*), 34, 62, etc.

SIGNIFICATION

Il me paraît excessif de chercher à voir, dans ce texte, devenu, chez les Coptes, une formule magique avec effet *ipso facto*, comme le voulait Drioton, un « apocryphe anti-arien ». Cela me semble dépasser les intentions de l'auteur d'un tel document.

CONCLUSION

Il m'a paru opportun, de faire connaître ce nouveau témoin, qu'on devra ajouter aux publications de Drioton, ou de Kropp¹⁹, sans attendre la publication globale de tous les résultats de ces fouilles de 1904-1905, par J. Clédat, pour ces « chapelles » 41 à 59. J'exprimerai, en terminant, un regret, celui que ces inscriptions, sauf dans quelques cas, n'aient pas eu l'heur d'une bonne photographie, qui faciliterait l'étude de toute cette documentation épigraphique, qui présente le gros intérêt, pour tous les philologues, d'avoir été relevée *in situ*.

19. Voir A.M. Kropp, *Ausgewählte Koptische Zaubertexte*, tome 2, p. 72-79.